Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2009)

Heft: 1850

Artikel: Assurance-chômage : stratégie de comptable, erreur de calcul politique : après la discussion au Conseil national, le 4e révision ne se présente pas bien

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014022

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

2008/09)?

Ce qui vaut pour le PSS s'applique aussi, peu ou prou, aux autres formations politiques ainsi qu'à leurs élus et consultants. Voilà pour l'attitude de l'usager. Et qu'en est-il de la production, notamment universitaire dans le domaine de la pensée politique? Comment sa diffusion s'organise-t-elle? Cette mise en circulation est un enjeu majeur. Car moins l'intelligentsia formée, informée et critique se fait entendre, plus l'UDC peut dicter l'agenda, des minarets à la libre-circulation des personnes en passant par le renvoi des criminels étrangers ou la gestion sécuritaire des situations et territoires, sans oublier la continuelle réaffirmation du dogme de l'infaillibilité populaire.

Assurance-chômage: stratégie de comptable, erreur de calcul politique

Après la discussion au Conseil national, la 4e révision ne se présente pas bien

Jean-Daniel Delley (15 décembre 2009)

L'assurance-chômage présente un déficit de 6 milliards de francs, qui enfle à raison d'un milliard par an. Un déficit qui va croître encore puisque le nombre de chômeurs continue d'augmenter. La nécessité d'un assainissement financier est donc indiscutable. Mais qui va renflouer la caisse?

Après deux jours de débats, la majorité bourgeoise du Conseil national a tranché en défaveur des chômeurs, en durcissant le projet du Conseil fédéral et la version adoptée précédemment par le Conseil des Etats. Durée de cotisation avant d'avoir droit aux indemnités augmentée, nombre d'indemnités diminué en particulier pour les jeunes, montant de l'indemnité réduit pour les chômeurs de longue durée. *«Economie»* estimée: 790 millions dont une part non chiffrée sera reportée sur les cantons et les communes au titre de l'aide sociale.

En contrepartie, les députés ont accepté une augmentation du taux de cotisation de 2 à 2,2%. Ils ont également réintroduit une contribution de solidarité sur la part de revenu non assuré (entre 126'000 et 315'000 francs) jusqu'au moment où la dette de l'assurance chômage sera épongée, soit d'ici 14 ans selon les projections du Secrétariat à l'économie. Ressources supplémentaires attendues: 650 millions.

L'exercice semble équilibré. Pourtant il pèche contre la raison économique, sociale et politique. En 2002, le Parlement, tablant sur un chômage modéré, a réduit le taux de cotisation de 3 à 2%, empêchant ainsi l'assurance de constituer des réserves en prévision d'une détérioration future du marché du travail. Il fait maintenant payer cette erreur aux chômeurs, réduisant le revenu de nombreuses familles. En pénalisant spécialement les jeunes et les chômeurs de longue durée, il prend le risque d'exacerber les tensions qui se font jour à propos de la libre circulation des personnes.

Si cette dernière a sans conteste contribué au dynamisme de l'économie helvétique, elle est perçue par une partie de la population comme une concurrence déloyale à l'égard des salariés résidents. Si de plus la protection contre le chômage est affaiblie, alors même que la situation du marché du travail se dégrade, il ne faudra pas s'étonner de la résistance populaire lors de prochaines votations portant sur l'ouverture à l'Europe.

Radicaux et démocrates-chrétiens ont pu compter sur l'UDC pour affaiblir l'assurance-chômage, dédaignant tout compromis avec la gauche. Cet allié ne leur sera d'aucun secours pour la poursuite d'une politique d'ouverture économique honnie par l'UDC. A ce moment-là, c'est de la gauche qu'ils auront besoin. En réduisant le dossier de l'assurance-chômage à une affaire comptable, en négligeant de prendre en compte sa dimension sociale, les partis bourgeois ont commis une erreur majeure. Une erreur dont ils pourraient payer le prix lors de la votation référendaire d'ores et déjà annoncée.